

Université du Québec à Montréal
Département de science politique

Session d'hiver 2017
POL-4102 : Femmes et politique
Lundi 14h00-17h00

Chargées de cours :
Rébecca BEAUVAIS
Tél. : 987-3000 poste 1203¹
Courriel : beauvais.rebecca@uqam.ca
Stéphanie MAYER
Courriel : mayer.stephanie@uqam.ca
Disponibilités : sur rendez-vous

DESCRIPTIF OFFICIEL

Ce cours d'introduction porte sur l'étude des principaux moments de la lutte des femmes et des féministes pour l'accès à la citoyenneté politique : droit de vote et d'éligibilité, égalité des droits politiques et sociaux dans certains pays et plus spécifiquement, au Québec. Seront étudiés également les organisations de femmes et le mouvement féministe contemporain, au Québec en particulier, sous l'angle des idéologies, des enjeux, des luttes politiques et des rapports à l'État ainsi que les revendications spécifiques et les projets politiques mis de l'avant. Les conceptions du pouvoir, de la politique de l'État et des rapports entre le privé et le public, véhiculées dans le mouvement féministe contemporain seront abordées.

QUESTION GÉNÉRALE DU COURS

De quelle manière le rapport à la citoyenneté entretenu par les femmes et les féministes est-il paradoxal?

OBJECTIFS DU COURS

Au plan intellectuel :

- Reconnaître l'importance d'une prise en compte de l'analyse « genre et politique » dans l'étude sur le pouvoir, l'État, les luttes sociales et la citoyenneté;
- Comprendre la place et l'apport des femmes à la citoyenneté et leur contribution à la société québécoise dans une perspective d'égalité, de liberté et de solidarité;
- Reconnaître et analyser la situation des femmes dans sa diversité et sa complexité;
- Reconnaître et analyser les correctifs sociaux mis en place afin de contrer les diverses formes de discrimination inhérentes aux rapports sociaux de sexe;
- Approfondir la pensée de féministes par la lecture d'une œuvre complète;

¹ C'est le numéro de mon bureau à l'Institut de recherches et d'études féministes (IREF).

- Savoir répertorier les points forts et les points faibles de grilles d'analyse « genre et politique ».

Au plan méthodologique :

- Saisir la diversité des cadres théoriques à partir desquels les féministes ont contribué à l'étude de la politique et du politique;
- Développer une pensée critique et autonome ainsi qu'une capacité d'argumentation logique tant à l'écrit qu'à l'oral;
- Réfléchir à une question contemporaine concernant les femmes pour en exposer leur citoyenneté paradoxale.

Au plan personnel et politique :

- Identifier ses propres connaissances, ses perceptions et analyses personnelles relatives aux rapports sociaux de sexes.

APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

Les deux enseignantes utiliseront une diversité d'approches dans le cadre de ce cours. Plusieurs séances seront organisées autour d'une présentation magistrale, chacune d'elle portant sur une thématique particulière. Ces présentations magistrales seront en lien avec les lectures obligatoires qui accompagnent le cours.

Plusieurs activités sont prévues au programme de la session : activités pratiques, travail sur les textes, études de cas, présentation audiovisuelle, conférences, ateliers et débats.

DÉROULEMENT DE LA SESSION²

COURS 1 (LUNDI 9 JANVIER 2017)

➤ **Discussions introductives : « Femmes et politique »**

Cette première séance sera consacrée à la présentation, par les enseignantes, du plan de cours et des modes d'évaluation. L'établissement d'une entente entre le groupe-cours et les enseignantes au sujet des diverses évaluations et des échéanciers devra être convenue. Une discussion portant sur les attentes respectives des enseignantes et des étudiant.es quant au cours aura également lieu.

Une présentation sur les notions générales du cours sera effectuée à la suite de la pause : État, le/la politique, le privé est politique, le féminisme, les femmes (le genre), l'intersectionnalité.

COURS 2 (LUNDI 16 JANVIER 2017)

➤ **Regards analytiques et historiques sur l'exclusion des femmes de la citoyenneté politique**

L'identité politique des femmes est le fruit de leur exclusion des champs politique et social. Dans une démarche historico-théorique, cette séance situera les moments et principes charnières de leur exclusion différentielle et *rationnalisée*.

² Le calendrier détaillé, ainsi que les lectures associées aux séances et différentes modalités seront disponibles sur Moodle en début de session.

COURS 3 (LUNDI 23 JANVIER 2017)

➤ **Perspectives politico-historiques : Inclusion politique des femmes et accès à la citoyenneté**

Dans une perspective historique, cette séance fera état des différentes luttes des femmes et des féministes pour l'accès à l'égalité juridique, l'égalité en droits et libertés, la citoyenneté. Ce regard historique permettra de prendre la mesure des transformations en termes de droits dont les femmes ont peu bénéficié au cours du XX^e et du XXI^e siècles au Québec et au Canada.

COURS 4 (LUNDI 30 JANVIER 2017)

➤ **Perspectives critiques : Une même citoyenneté pour *toutes* les femmes?**

Cette séance a pour objectif d'interroger les conditions différenciées d'accès et d'exercice de la citoyenneté pour toutes les femmes. L'inclusion politique des femmes, l'exercice de la citoyenneté et les droits lui étant associés méritent d'être interrogés dans une perspective critique afin d'ouvrir une réflexion notamment sur les privilèges, les systèmes de domination et les rapports de pouvoir.

COURS 5 (LUNDI 6 FÉVRIER 2017)

➤ **Féminisme et nationalisme québécois, instrumentalisation ou émancipation?**

Cette séance portera sur les tensions et les alliances dans l'espace des mouvements sociaux entre les mouvements féministes et nationalistes au Québec, tout en questionnant principalement le rapport au corps des femmes dans une perspective citoyenne et nationaliste ou identitaire.

COURS 6 (LUNDI 13 FÉVRIER 2017)

➤ **Universalisme, multiculturalisme, laïcité et mouvement des femmes**

Cette séance aura pour objectif d'interroger la notion de citoyenneté en égard aux théorisations dites universalistes ou multiculturalistes. Il s'agit de poser la question des groupes minoritaires et des groupes majoritaires au Québec et au Canada, du colonialisme et des *différences*.

La première partie de la séance sera consacrée à une conférence intitulée « Représentations féministes de la laïcité » par Caroline Jacquet (Doctorante en science politique, UQAM); la deuxième partie, nous permettra de faire le point sur les enjeux à l'œuvre pour la citoyenneté des femmes à l'égard des questions identitaires et culturelles.

Descriptif de la conférence : « Les débats féministes sur la laïcité sont souvent présentés comme un simple cas de conflits de droit : le droit à l'égalité des femmes (à visée universaliste) et la liberté de religion (particulariste) doivent-ils être conciliés ou hiérarchisés? Pourtant, l'étude des représentations féministes de la laïcité permet de montrer qu'à travers ces débats ce sont aussi et surtout les frontières de l'identité nationale qui sont en cause : comment sont redéfinies les places respectives des groupes minorisés et du groupe majoritaire dans l'espace national à travers les débats sur la laïcité ? »

COURS 7 (LUNDI 20 FÉVRIER 2017)

- **Débat sur « la contraception, l'avortement et la justice reproductive »**

Pour cette séance, le groupe-cours sera divisé en deux groupes, chacun sous la supervision de chacune des enseignantes. L'objectif de ce débat est de prendre la mesure du caractère paradoxal des droits pour les femmes en abordant plus spécifiquement la question de la contraception, de l'avortement et de la justice reproductrice. Les étudiant.es seront appelé.es à lire sur un ensemble de perspectives portant sur ce thème et à débattre de manière à faire émerger les enjeux qu'ils posent pour la citoyenneté des femmes.

COURS 8 (LUNDI 27 FÉVRIER 2017)

- **Semaine de lecture**

COURS 9 (LUNDI 6 MARS 2017)

- **Le privé est politique, les femmes et la vulnérabilité humaine**

Dans le cadre de cette séance, une réflexion collective sera conduite entre les étudiant.es afin d'établir des liens entre les différentes œuvres lues et analysées par ceux/celles-ci. L'intérêt sera de faire émerger une réflexion à la conjonction du privé et politique, de l'amour, de la vulnérabilité humaine, du *care* en égard à la citoyenneté des femmes.

COURS 10 (LUNDI 13 MARS 2017)

- **Citoyenneté paradoxale et citoyenneté sexuelle? Quels défis posés par les luttes LGBT**

Cette séance interrogera dans une perspective critique la citoyenneté à partir des identités de genres et de sexualités, notamment. La première partie de la séance sera assurée par Valérie Lapointe (Doctorante en science politique, U. Ottawa). Tandis que la deuxième partie portera sur un débat entourant les textes. Des échanges concerneront la question centrale du cours : la citoyenneté paradoxale des femmes.

Descriptif de la conférence : « Les identités (ici de genres, d'expressions de genres et d'orientations sexuelles) sont à la fois inscrites dans la citoyenneté, portées et revendiquées par des mouvements sociaux (LGBTQIA2S+ notamment, mais également féministes) ainsi que reconnues, balisées et encadrées par l'État. L'institutionnalisation des identités, leurs prises en compte (ou non) dans la construction de la citoyenneté et la manière dont ces identités s'articulent et se vivent par celles et ceux qui s'en réclament n'est pas simple pour les chercheurs en sciences sociales qui se retrouvent devant un phénomène éminent complexe, multidimensionnel et profondément politique. Par conséquent, ce cours se consacrera à la citoyenneté sexuelle. Nous ferons un examen des implications qui découlent de cette citoyenneté en matière de représentations, de pratiques (militantes), d'interrelation avec les institutions d'État. Bref, nous jetterons un regard critique sur les processus d'interactions sociales et politiques des communautés issues de la diversité sexuelle. »

COURS 11 (LUNDI 20 MARS 2017)

- **Représentations politiques et visibilité publique : les femmes font-elles la/une différence?**

Lorsque nous nous intéressons au pouvoir et à la représentation politique, c'est d'abord de légitimation dont il est question, c'est-à-dire des règles du jeu politique qui sont établies, dans une société donnée, par l'accord des rituels et des formes de domination; de plus, cette analyse de la légitimation ouvre vers une interrogation plus large. Elle ouvre sur « les mécanismes psychologiques d'intériorisation des contraintes d'acquisition des normes et d'apprentissage de l'obéissance, [voire] à l'ensemble des mécanismes qui produit le sujet – ou le citoyen – par la socialisation, la participation politique, les processus d'intégration sociale » (Lagroye, 1985). Au bout du compte, nous nous demanderons comment les femmes (les féministes?) peuvent faire une différence.

COURS 12 (LUNDI 27 MARS 2017)

- **Luttes des femmes contre la pauvreté et la précarité, enjeux néolibéraux et résistances féministes**

Les luttes des femmes et des féministes au Québec, au Canada et ailleurs dans le monde ont notamment concerné la pauvreté et la précarité dont elles sont victimes. Cela a d'ailleurs donné lieu à un événement historique : la Marche du pain et des roses. La question de la pauvreté doit être pensée à l'aune de l'articulation entre le patriarcat, le capitalisme et le racisme. Dans cette séance, l'intérêt sera porté sur le rapport à l'État-providence, sur les effets du néolibéralisme et sur les conditions de précarité humaine. Dans un tel contexte, quel rapport les femmes et les féministes doivent-elles entretenir à l'État dans leurs luttes pour la justice sociale, la liberté, l'égalité et l'autonomie?

COURS 13 (LUNDI 3 AVRIL 2017)

- **Mini-colloque : les multiples facettes de la citoyenneté paradoxale des femmes**

COURS 14 (LUNDI 10 AVRIL 2017)

- **Mini-colloque : les multiples facettes de la citoyenneté paradoxale des femmes**

MODES D'ÉVALUATION

- (1) Faire débat – perspectives politiques féministes sur la contraception, l'avortement et la justice reproductive. Préparation et participation (25%)**

Il s'agit d'une évaluation qui comporte deux éléments.

- Deux fiches de lecture : la générale 5% et la spécifique 10%
- Participation au débat : 10%

Un feuillet explicatif précisant la structure et le contenu des fiches de lecture ainsi que les critères de correction sera déposé sur le portail du cours et discuté en classe. Les explications concerneront les attentes et exigences quant à participation au débat.

Pondération : 25% de la note finale.
Date de remise : Lundi 20 février 2017

(2) Essai critique d'une œuvre (30%)

Un essai critique sur une œuvre entière devra être effectué. Les œuvres proposées sont en lien avec la thématique du débat de la séance 7.

Deux questions de compréhension seront soumises par les enseignantes pour chacune des œuvres, l'étudiant.e devra formuler une réponse écrite à l'une des deux questions.

Les œuvres seront présentées en début de session.

Un feuillet explicatif précisant la structure et le contenu de l'essai sur une œuvre ainsi que les critères de correction sera déposé sur le portail du cours et discuté en classe.

Pondération : 30% de la note finale.
Date de remise : lundi 6 mars 2017 (14h00, maximum)

(3) Travail final : Étude de cas de la citoyenneté paradoxale des femmes (35%)

Ce travail final fera l'objet d'une évaluation en plusieurs étapes.

Pondération : 35% de la note finale.

- Déclinaison de la pondération
 - o Plan du travail d'équipe 10%
 - o Présentation orale 15%
 - o Bibliographie commentée et documents à l'appui de la présentation orale 10%

Pondération : 35% de la note finale

Date de remise : Plan de travail 13 mars 2017 et documentation du travail final au moment de la présentation orale soit le 3 avril 2017 ou le 10 avril 2017.

(4) Participation en classe (10%)

La qualité de la participation en classe fera l'objet d'une co-évaluation entre l'étudiant.es et les enseignantes. L'obtention des points suppose plus qu'une seule présence en classe.

- a. Votre participation implique une préparation adéquate pour le débat, une démonstration d'une implication dans le cours par la lecture des textes obligatoires.
- b. Votre participation consiste également à respecter les interventions de vos collègues de classe ; à participer aux discussions et ateliers ; à prendre des notes ; et à savoir écouter attentivement.
- c. Une autoévaluation devra être complétée par les étudiants-es à la fin de la session.

Date : L'évaluation de la participation se fera de manière continue tout au long de la session.
Pondération : 10% de la note finale.

Critères généraux de correction**Éléments de réponse 40%**

- Faire ressortir les principaux éléments de réponse et bien les développer
- Faire des liens avec les notions étudiées et les textes du recueil

Analyse et structure 40%

- Pertinence et utilisation de références
- Logique de l'argumentation
- Esprit de synthèse

Forme et cohérence 20%

- Clarté des propos
- Explications claires et précises
- Qualité de la rédaction

ENCADREMENT

Les enseignantes agiront à titre de personnes ressources auprès du groupe tant au niveau du contenu théorique que de la création d'un climat propice aux apprentissages et à l'acquisition d'habiletés. Elles tiendront compte, autant que possible, du champ expérientiel de l'ensemble du groupe. D'autre part, chacun des membres du groupe deviendra responsable de son propre processus d'apprentissage ainsi que du processus collectif d'apprentissage. Afin de permettre l'assimilation et l'intégration des connaissances, un climat de participation, de discussions ouvertes et de collaboration sera fortement encouragé.

Notez que pour vous soutenir dans vos travaux, il existe :

- Le Centre Paolo Freire (centre de ressources et de monitorat du département de science politique) :
<https://politique.uqam.ca/etudiants/ressources-academiques/155-centre-paulo-freire.html>
- Il y a un outil de formation sur le site de la bibliothèque de l'UQAM :
<http://www.bibliotheques.uqam.ca/InfoSphere/>

Par ailleurs, tout plagiat, dont la reprise à son compte de propos d'un auteur, si courte soit-elle, sans le citer, méritera minimalement un échec pour ce travail. Vous êtes prié.es de prendre connaissance des règlements régissant le plagiat et la fraude. Pour être corrigé, un travail doit correspondre aux normes habituelles de présentation et de rédaction. Jusqu'à 15% de la note peut être retirée si la qualité du français est mauvaise.

Tout travail remis en retard sans entente au préalable avec les enseignantes, se verra pénaliser de 10% par jour de retard. À noter que les retards débutent après l'heure de remise (ex. : heure de remise à 14h, 14h15 = une journée de retard).

PLAGIAT

Vu l'ampleur et le nombre des infractions de nature académique tant dans notre institution que dans les autres universités, l'UQAM a modifié son Règlement no 18 sur les « Infractions de nature académique ». Ce dernier s'articule autour d'une philosophie institutionnelle de « tolérance zéro » relativement aux actes de plagiat, autoplagiat, fraude, copiage, tricherie, falsification de document ou

création de faux documents, etc. Ainsi, tous les étudiantes, étudiants se doivent de respecter les politiques et règlements de l'Université du Québec à Montréal. Afin de favoriser la meilleure connaissance de ce règlement, nous vous invitons à lire, dans les plus brefs délais, le Règlement no 18 sur les infractions de nature académique qui se trouve à l'adresse suivante : <http://www.instances.uqam.ca/reglements>.

Par ailleurs, le Service des bibliothèques a conçu une page Web sur le plagiat à l'adresse suivante : www.bibliotheques.uqam.ca/recherche/plagiat/.

Sur ce site, vous y trouverez de nombreuses informations pertinentes qui permettront d'éviter le plagiat.

HARCÈLEMENT ET AGRESSIONS SEXUELLES À L'UQAM, c'est tolérance zéro!³

Selon la Politique 16 de l'UQAM, « Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré et consiste en une pression indue exercée sur une personne, soit pour obtenir des faveurs sexuelles, soit pour ridiculiser ses caractéristiques sexuelles et qui a pour effet de compromettre son droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou son droit à la dignité. » La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée. De plus, plusieurs des comportements identifiés par la Politique 16 peuvent être classés soit comme harcèlement soit comme agression selon l'intentionnalité et le contexte. Dans tous les cas, le harcèlement et les agressions s'insèrent dans des rapports de force et de domination et portent atteinte à l'intégrité physique et psychologique ainsi qu'à la sécurité de la personne.

Si vous êtes victime ou témoin d'actes qui semblent correspondre à cette description, voici certaines ressources à votre disposition :— Politique no 16 : <http://www.instances.uqam.ca/reglements/titre.html>.

³<http://sccuq.org/harcelement-agressions-sexuelles-luqam-cest-tolerance-zero/>